Toulouse métropole HABITAT
Office Public de l'Habitat de la Métropole toulousaine

Communiqué de presse

Toulouse, le 19 octobre 2026

Action en faveur du pouvoir d'achat des locataires ? Toulouse Métropole Habitat déploie des dispositifs d'économie d'eau simples mais efficaces pour réduire l'impact environnemental ET les factures des locataires.

Les températures rafraichissent, la grisaille s'installe pour autant les restrictions sur les consommations d'eau restent en vigueur.
Pour préserver cette précieuse ressource et réduire les charges des locataires, Toulouse Métropole Habitat installe systématiquement lors des réhabilitations et dans ses constructions des dispositifs simples mais qui permettent efficacement de réduire les consommations d'eau et les factures.

DES EQUIPEMENTS ECONOMES EN EAU INSTALLES DANS LES LOGEMENTS

Lors de chaque réhabilitation ou intervention ponctuelle dans les logements de Toulouse Métropole Habitat, les équipements sanitaires sont remplacés par des dispositifs plus performants. Ils concourent à la réduction des consommations d'eau sans compromettre le confort des occupants.

Ces travaux comprennent notamment l'installation de réservoirs WC à double chasse, de robinets mitigeurs de classe C3 équipés d'une position centrale sur l'eau froide, d'un cran faible débit et d'un hydro-mousseur, ainsi que des douches avec robinet thermostatique.

En permettant aux locataires de suivre précisément leurs consommations et de créer des alertes, les compteurs d'eau et d'énergie thermique avec télérelève déployés depuis 2013 sont aussi au service des économies.

Les résidences neuves sont toutes systématiquement équipées de doubles chasses d'eau, ainsi que de mitigeurs avec mousseur ou limiteur de débit à 50 % sur les éviers et lavabos.

LA MAITRISE DES CONSOMMATIONS D'EAU EN CHIFFRES

Grâce à l'association d'équipements économes et d'un suivi régulier des consommations, Toulouse Métropole Habitat accompagne ses locataires dans une démarche responsable, bénéfique à la fois pour l'environnement et pour leur budget.

En 2025, les dépenses moyennes constatées par logement (hors prise en compte de la typologie du logement) chez Toulouse Métropole Habitat s'élèvent à :

- 274 € TTC pour l'eau froide, soit une consommation moyenne de 80 m³
- 377 € TTC pour l'eau chaude sanitaire, correspondant à une consommation moyenne de 27 m³ (pour les logements bénéficiant d'une production collective d'eau chaude sanitaire)

Economiser l'eau, c'est bon pour la planète et pour le porte-monnaie

- Appuyer sur le petit bouton de la chasse d'eau fait économiser 2 000 litres d'eau par mois = 7,37 €
- Un robinet thermostatique installé dans la douche et c'est 720 litres d'eau économisés par mois = 2,65 €
- Avec un mousseur installé sur 1 robinet, on économise 725 litres d'eau par mois = 2,67 €

(moyennes pour 4 personnes, sur la base des tarifs d'Eau de Toulouse)
= 12,69 € / mois
= 152,28 € / an, ce qui représente 1 cartable rempli ou 1 révision de la voiture ou 1 an d'abonnement à une plateforme de musique ou TV.

A L'EXTERIEUR AUSSI

Pour les espaces verts communs, de plus en plus d'opérations de construction et de réhabilitation de Toulouse Métropole Habitat prévoient le stockage de l'eau de pluie avec une capacité d'arrosage d'un an. Et systématiquement, la faisabilité des dispositifs permettant l'infiltration de l'eau à 100 % sur la parcelle sans rejet dans les réseaux concessionnaires est étudiée, mis en œuvre quand c'est possible :
https://www.toulouse-metropole-habitat.fr/fr/actualites/tout-un-circuit-pour-la-pluie_-n.html

Un article est consacré aux actions de Toulouse Métropole Habitat pour la gestion des eaux pluviales dans la publication Renouv'eau de la Fédération nationale des Offices publics pour l'habitat (OPH), « Les OPH face aux enjeux de l'eau » (p.72).

TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT

Optimiser l'arrosage des espaces verts des opérations neuves

Dans le cadre de ses projets de constructions neuves, Toulouse Métropole Habitat (TMH) généralise la gestion intégrée des eaux pluviales et optimise l'arrosage des espaces verts.

Enjeux et constats

L'agglomération toulousaine est durement impactée par les épisodes de sécheresse. L'eau est de plus en plus rare, et tout porte à croire que la situation se tendra encore davantage à l'avenir. C'est pourquoi, dans le cadre des opérations neuves, il est important d'anticiper pour que les espaces verts puissent se développer avec une consommation d'eau compatible avec les disponibilités futures de la ressource en eau.

© TMH

Élaboration du projet

TMH présente deux exemples de cette gestion anticipée des espaces verts. La démarche implique les équipes du bailleur, mais également celles de l'aménageur (Oppidea) et les architectes des Bâtiments de France. L'objectif est simple : imaginer des espaces verts qui pourront fonctionner et se développer dans un contexte de limitation toujours plus forte de la ressource en eau. Dans les deux opérations, cet objectif est poursuivi en assurant une gestion intégrée des eaux pluviales et en optimisant l'arrosage des espaces verts.

Réalisation du projet

Pour y parvenir, une étude précise des sols et une analyse des besoins en eau de différents végétaux permettent d'effectuer des choix judicieux d'aménagement. Sur l'opération « O'Clair » (48 logements en QPV), le choix s'est porté sur des cuves enterrées de 10 m³ et une alimentation en goutte-à-goutte du jardin. Un dispositif complémentaire est prévu en cas de sécheresse pendant la période d'enracinement, dispositif qui disparaîtra ensuite. Au final, l'arrosage sera assuré uniquement via les eaux pluviales.

Sur l'opération « Mailleuls » (58 logements), le même système de cuve est complété par une pompe manuelle actionnable pour les besoins d'un jardin partagé sur le site. Donc, aucune charge supplémentaire pour les locataires. Les eaux pluviales, dans les deux cas, sont gérées à la parcelle.

© TMH

Résultats et perspectives

Ces deux opérations sont en cours de réalisation. Les mêmes réflexions sont menées sur toutes les opérations neuves de l'OPH depuis 2024 et seront généralisées pour celles à venir. L'enjeu des constructions neuves est central : il est possible d'anticiper les évolutions climatiques et leurs impacts sur la ressource en eau. Cela passe par une parfaite coopération avec d'autres acteurs, notamment les structures d'aménagement urbain (SEM et SPL).

Ce type d'action modifie également les pratiques professionnelles des équipes de maîtrise d'ouvrage de l'OPH en intégrant davantage la question de l'eau dans les opérations immobilières.

72 • Panorama de l'appel à projets Renouv'Eau 2026

Panorama de l'appel à projets Renouv'Eau 2026 • 73

À PROPOS DE TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT

Créé en 1921, Toulouse Métropole Habitat loge actuellement 40 000 personnes. L'Office public gère en effet 31 716 lots, dont 19 282 logements, ce qui représente 24,7 % du parc social de la Métropole et 39 % du parc social de Toulouse.
Toulouse Métropole Habitat emploie 385 collaborateurs qui œuvrent au quotidien au service du logement social. Ils sont répartis sur 1 siège social, 2 agences territoriales et 34 pôles de proximité.
Après avoir été certifié ISO 9001 en 2015, le bailleur poursuit sa démarche d'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires.

www.toulouse-metropole-habitat.fr

Contact Presse :
Céline Négrier, Responsable Communication externe Toulouse Métropole Habitat
06 30 91 94 28 / c.negrier@tm-habitat.fr